

Type de réunion

Réunion d'école publique

Discussion sur le constat :

La discussion n'a pas réellement porté sur le constat de l'école. Les échanges ont été durant la première séance très ouverts. Il apparaît dès lors difficile et improductif d'en rendre compte dans ce chapitre. Par contre la teneur des débats est bien entendu incluse dans les tentatives de réponses aux questions n° 13 et 16.

N° 1 : « Quelles sont les valeurs de l'École républicaine et comment faire en sorte que la société les reconnaisse ? »

La question n'a pas été traitée, aucune raison n'a été invoquée.

N° 13 : « Comment prendre en charge les élèves en grande difficulté ? »

L'ensemble des personnes réunies a considéré que cette question ne relevait pas d'une assemblée regroupant des enseignants et des parents mais était de la compétence exclusive des professionnels de l'enseignement et de l'éducation.

Cependant, les échanges ont fait apparaître la nécessité d'un enseignement spécialisé pour les élèves en grande difficulté. Les parents ont manifesté une grande curiosité à propos de cet enseignement. En fait, il est apparu qu'ils connaissaient mal les initiatives prises en direction de ces élèves et les structures pédagogiques chargées de les mettre en œuvre. Il a donc fallu constater que, malgré les efforts de communication des équipes pédagogiques tout au long de la scolarité, les parents souffraient d'un manque d'information, d'explication à propos de l'enseignement spécialisé dans le cadre du RASED. Le débat s'est alors orienté vers une série de questions et d'explications sur le RASED où il a été souligné que l'action pédagogique des équipes spécialisées était efficace lorsque les moyens et les conditions étaient réunis : concertation entre les enseignants, investissement des familles, moyens en personnel. De surcroît, pour tenter de résoudre l'échec scolaire, il faut dépasser le cadre pédagogique proprement dit et l'école doit être en mesure de se mettre en relation étroite avec les diverses institutions que sont la justice, les différents services sociaux.

N° 16 : « Quelles relations établir entre les membres de la communauté éducative-en particulier entre parents et professeurs et entre professeurs et élèves ? »

La question n'a été traitée que partiellement, à savoir : « Quelles relations établir entre les membres de la communauté éducative-en particulier entre parents et professeurs ? »

Suite aux échanges concernant le RASED, le propos s'est élargi à la communication en général pour constater que l'ensemble du corps enseignant était peu ou pas formé à la communication envers les adultes. Par ailleurs, il est relevé un manque de temps pour améliorer les conditions d'une part de la concertation entre les divers membres de l'équipe pédagogique, d'autre part d'une information plus conséquente en direction des parents d'élèves. Il est noté que le conseil d'école s'il est une instance d'information et de décision nécessaire ne peut satisfaire à lui seul le besoin éprouvé par les parents d'information voire de concertation à propos de la vie de l'école. Enfin, les parents ont le sentiment de recevoir des informations de manière morcelée et par là n'ont pas véritablement conscience de l'unité et de la cohérence de l'école. Il s'ensuit qu'il reste à inventer d'autres modes de communication et d'échanges qui pourraient le cas échéant être institutionnalisés au sein même des établissements permettant aux parents une réelle lisibilité du système scolaire en général et du fonctionnement de l'école de leurs enfants en particulier.

Remarques complémentaires sur le débat :

Dans leur ensemble, les participants ont exprimé leur difficulté de dépasser leur expérience personnelle, voire intime de l'école. Il s'agit pour eux de construire une réflexion, une analyse de l'école se nourrissant inévitablement d'expériences singulières mais s'efforçant en un même temps de revêtir un caractère d'objectivité ; tâche d'autant plus difficile et quelque peu paradoxale qu'il est question de se distancier de sa propre enfance et des liens qui attachent chacun à son enfant ou à sa profession d'enseignant alors que ceux-ci sont à l'origine même de l'intérêt que les membres de la collectivité scolaire portent à l'école. Précisément, la pertinence d'un tel débat a été perçue par certains participants à travers l'opportunité de sortir du champ réducteur et affectif de leur propre école. En outre, la simple possibilité qui était offerte de dialoguer entre parents et enseignants hors d'un cadre institutionnel, dévêtu de sa condition statutaire, a permis une relative libération de la parole. Relative en effet puisque des enseignants ont souligné la difficulté, voire le paradoxe qu'il y avait à participer à un tel débat en présence des parents d'élèves de leur école, c'est-à-dire le périlleux exercice consistant à s'exprimer librement en tant que simple citoyen et celui de tenir son rôle de fonctionnaire avec toute la réserve que celui-ci impose. Tâche que les enseignants et les responsables d'établissement savent accomplir mais que l'ensemble des parents d'élèves risquent de ne pas comprendre, avec le risque conjoint d'interpréter l'éventuelle disparité des deux discours comme autant d'incohérence.

Pour autant, ce débat a-t-il été jugé utile pour l'avenir de l'école ? Rien n'est moins sûr au regard des remarques récurrentes qui ont ponctué les échanges. Celles-ci témoignent du sentiment que les projets des autorités sont suffisamment avancés pour craindre que les propositions des débats ne soient pas prises en compte. Par ailleurs, certains ont précisé que les remèdes aux problèmes de l'école sont connus en terme de moyens et de modes de fonctionnement demandés depuis longtemps et que pour le moins, il serait plus opportun de remettre en ordre de marche l'école par des mesures concrètes avant de se lancer dans des débats de nature abstraite.

Trois priorités pour l'École

- 1** Mettre en place une formation diversifiée des enseignants en direction d'une meilleure communication avec les parents.
- 2** Accorder davantage de temps de concertation pour les membres de l'équipe pédagogique, notamment pour une meilleure coordination entre les enseignants et les personnels du RASED
- 3** Accorder, au sein de chaque profession un temps permettant aux parents d'élèves élus l'exercice effectif de leur mandat.